

AVENANT N°1

A la convention d'intervention foncière conclue entre
la commune de Flins-sur-Seine,
la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise
et l'Etablissement public foncier d'Ile de France

Convention signée le 13 juillet 2018

Entre

La commune de Flins-sur-Seine représentée par son Maire, Philippe MERY, dûment habilité à signer le présent avenant par délibération du Conseil Municipal en date du

;

désignée ci-après par le terme « la commune »,

et

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, représentée par sa Présidente, Cécile ZAMMIT-POPESCU, dûment habilitée à signer le présent avenant par délibération du conseil communautaire en date du

désignée ci-après par le terme « l'EPCI »,

d'une part,

et

L'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, Etablissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, créé par décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006, dont le siège est situé 14 rue Ferrus, à Paris 14ème arrondissement, représenté par son Directeur Général, Gilles BOUVELOT, nommé par arrêté ministériel du 18 décembre 2020 et habilité à signer le présent avenant par délibération du Bureau en date du

désigné ci-après par les initiales « EPFIF »,

d'autre part.

Préambule

La commune de Flins-sur-Seine, la communauté urbaine Grand Paris seine et Oise et l'EPFIF ont signés une convention d'intervention foncière tripartite pour conduire une politique foncière sur le moyen terme. La convention foncière couvre six zones de veille foncière.

Article 1 – Modification relative à la durée de la convention

L'article 2 intitulé « Durée de la convention » de la convention d'intervention foncière entre la commune de Flins-sur-seine, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, signée le 13 juillet 2018 est modifié de la manière suivante :

« La présente convention s'achève le 31 décembre 2023. »

Les autres dispositions de la convention d'intervention foncière entre la commune de Flins-sur-seine, la communauté urbaine Grand Parise Seine et Oise et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, signée le 13 juillet 2018 demeurent inchangées.

Fait à, le..... en 3 exemplaires originaux.

La commune de Flins sur seine

La communauté urbaine Grand Paris Seine et
Oise

Philippe MERY
Le Maire

Cécile ZAMMIT-POPESCU
La Présidente

L'Etablissement Public Foncier
d'Ile-de-France

Gilles BOUVELOT
Le Directeur Général